

*Budget—M. Ritchie*

active avant d'avoir atteint 65 ans. Il faut bien comprendre que les gens âgés peuvent faire un apport à l'économie. Ils ne doivent pas être perdants dans le cadre des nouvelles propositions du gouvernement.

Aucune proposition du gouvernement ne s'attaque au problème des coûts croissants du chômage et des nombreux facteurs qui dissuadent les travailleurs de retourner au travail. Je soutiens que les prestations d'assurance-chômage, établies à 66.66 p. 100 du salaire, sont trop généreuses. Le versement est trop élevé. Il devrait être abaissé à environ 50 ou 55 p. 100 du salaire, notamment dans le cas du célibataire ou d'un membre d'une famille qui touche deux revenus. Des prestations élevées exigent l'imposition de contrôles rigides et l'exclusion du plus grand nombre possible de requérants. On y parvient en adoptant des règlements particuliers inacceptables.

Des prestations trop élevées requièrent les services d'une foule d'inspecteurs qui, par excès de zèle, rejettent souvent injustement des requérants. Le gouvernement fédéral modifie les règles du jeu. Il ne veut plus que le Trésor fédéral paie des prestations si élevées et il incorpore un principe tout à fait nouveau à la loi sur l'assurance-chômage. Il prétend que l'entreprise et les travailleurs devront payer eux-mêmes les prestations d'assurance-chômage quant le taux de chômage sera de 5.5 p. 100 ou moins. En d'autres termes, 40 p. 100 de plus des prestations versées proviendront des déductions. De plus en plus, ceux qui travaillent auront des chômeurs à leur charge.

Le Trésor fédéral se débarrassera d'une grosse partie du fardeau qu'il porte présentement. En fait, il échappera à 40 p. 100 de sa responsabilité actuelle si le taux de chômage atteint, disons, 8 p. 100. Et qu'on ne se méprenne pas, tout indique que le taux de chômage sur notre continent atteindra d'ici quelques années entre 8 et 10 p. 100. Le fait de rendre le gouvernement fédéral responsable uniquement lorsque le chômage atteint un niveau plus élevé comporte un grand risque: en effet, le gouvernement fédéral ne jugera pas nécessaire de traiter directement avec les chômeurs; de plus, il ne se souciera pas tellement de soutenir l'emploi. De sorte qu'il importe de plus en plus de s'assurer que les prestations payées à même la Caisse d'assurance-chômage ne sont pas trop élevées pour ne pas décourager les gens à se chercher du travail, d'une part, et pour éviter de devoir nommer un personnel administratif trop important, dont la fonction consiste à limiter les réclamations, d'autre part.

Permettez-moi, enfin, de passer aux problèmes de l'établissement des prix du pétrole et du gaz. Le gouvernement a fait grand cas de son intention de maintenir indéfiniment le régime de double prix pour le pétrole, ce régime devait constituer notre atout et nous permettre de mener la belle vie tandis que nos voisins auraient à payer pendant des années un prix excessif pour ce produit. Et pourtant, déjà un tiers des consommateurs, les automobilistes, paient pour l'essence et le pétrole le prix imposé à l'étranger et en Amérique du Nord. Le secteur commercial, industriel et celui du chauffage des maisons devront aussi payer ce prix élevé.

Le régime de double prix a échoué lamentablement et nous pouvons certes nous attendre à ce que le gouvernement réussisse finalement par ses initiatives malheureuses, à nous faire payer le cours mondial d'ici quelques mois. Nous aurons tous à payer le prix élevé de l'Amérique du Nord d'ici peu. Cela ne serait pas trop grave si les travaux de forage et d'exploration augmentaient proportionnellement à la demande. Ces travaux en ce qui con-

cerne le pétrole et le gaz ont ralenti et atteint un niveau sans précédent depuis des années. Les politiques du gouvernement ont mécontenté les provinces de l'Ouest. Ses politiques fiscales ont créé dans ces provinces une animosité qui n'est pas près de disparaître.

De plus, les politiques du gouvernement ont éveillé la méfiance des États-Unis à l'égard du Canada. En effet, la défense d'El Paso et le projet de gazoducs et de méthaniens pour le transport du gaz alaskien se fondent sur l'allégation que le Canada est un voisin indigne de confiance. Nos voisins soutiennent qu'ils peuvent s'éviter des ennuis s'ils enveloppent, pour ainsi dire, le gaz de l'Alaska dans le drapeau américain. Les décisions de la Commission d'examen des investissements étrangers n'ont évidemment pas facilité notre prise de position.

Au moment où nous accusons un déficit de 5 à 6 milliards de dollars, nous avons réussi à nous fermer le marché américain par nos prix élevés. Nous l'avons fait en imposant la taxe à l'exportation et maintenant, nos exportations de pétrole aux États-Unis s'écartent de milliers de barils par jour de l'objectif original. La taxe à l'exportation, qui devait amortir le choc du prix du pétrole étranger importé au Québec et dans les Maritimes, ne sert plus de tampon. Elle empêche simplement de vendre le pétrole de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement a fait porter tout le poids des mesures d'allègement par l'automobiliste qui doit maintenant payer 10c. de plus le gallon. L'automobiliste ne regimberait peut-être pas contre la surtaxe s'il avait l'impression de s'assurer ainsi un approvisionnement de pétrole à l'avenir. Mais pas un cent de la taxe n'ira à la prospection. Les industries pétrolières n'en profiteront aucunement. La taxe en elle-même peut avoir quelque valeur à titre de mesure de conservation, mais j'en doute.

Le gouvernement n'a pas réussi du tout à établir des politiques énergétiques pour répondre à nos besoins futurs. Le bill sur la Société Pétro-Canada, qui, de l'avis du gouvernement, revêtait une nécessité si urgente pour notre industrie pétrolière, est maintenant à l'étude, mais la Société figure sur la liste des réductions budgétaires. Le ministre des Finances a déclaré qu'il réduirait certaines dépenses et nous a laissé entendre qu'il couperait les dépenses publiques d'un milliard de dollars. Après avoir longuement siégé au comité d'examen du bill visant à créer la Société Pétro-Canada, je ne sais toujours pas comment elle fonctionnera. De toute évidence, le ministre lui-même n'en a aucune idée. Le gouvernement a fait preuve de négligence grave vis-à-vis du problème énergétique. Il devrait mettre cartes sur table et dire aux Canadiens jusqu'où le prix mondial grimpera ou jusqu'où ira le prix nord-américain qu'ils doivent payer.

● (1750)

En procédant autrement, on créerait des industries non rentables et inefficaces qui, avec le temps, seraient vulnérables à toute la portée du problème de l'énergie dans le monde. La taxe d'exportation n'aurait pas dû être appliquée pour réduire les exportations vers les États-Unis; on aurait dû l'appliquer de façon à permettre toutes les exportations que nous estimons souhaitables. Il est sûr que 200,000 barils par jour à \$11 le baril, soit environ le manque à gagner d'après le niveau des exportations autorisées, nous rapporteraient quelque chose comme un milliard de dollars cette année, réduisant de beaucoup notre balance des paiements déficitaire.